

Concept de protection pour les studios de fitness applicable à partir du 20 décembre 2021

Version: 22 décembre 2021

Auteur: swiss active – CI Fitness Suisse

Coronavirus: le Conseil fédéral renforce les mesures

17.12.2021

A partir du 20 décembre dans toute la Suisse:

Application renforcée du certificat à l'intérieur
 Culture, loisirs, sport, restaurants, événements

 → 2G   ou facultatif 2G+

Là où on ne peut ni porter un masque ni consommer assis (p. ex. discos, piscines, bars, sport intensif, musique à vent)


 → 2G+

A l'extérieur: événements de plus de 300 personnes


 → 3G

3G Personnes vaccinées, guéries ou testées
 2G Personnes vaccinées ou guéries
 2G+ Personnes vaccinées/guéries dans les 4 derniers mois ou vaccinées/guéries qui présentent un test négatif
 Consommation assise

Réunions de famille et entre amis



10 Max. 10 personnes dès 1 personne non vaccinée ou non guérie

 2G A l'intérieur: max. 30 personnes (2G)

50 A l'extérieur: max. 50 personnes

Télétravail obligatoire

Si impossible: masque obligatoire dans les locaux partagés



Masque obligatoire au secondaire II



Plusieurs cantons ont fixé des règles plus strictes

 Réduire les contacts
 Aérer régulièrement
 Se faire vacciner

Selon les explications du BAG sur l'ordonnance du 17 décembre 2021, s'applique:

Règle 2G

- L'accès doit être réservé aux personnes munies d'un certificat de vaccination ou de récupération. **Dans ce cas, le port du masque au centre est obligatoire, même pendant les activités sportives.**
- Il doit y avoir une ventilation efficace.
- Les employés doivent porter un masque facial.

ou

2G+ règle

L'exploitant du centre de remise en forme peut introduire la règle 2G+ sur demande. **Dans ce cas, le port du masque dans le centre n'est plus obligatoire.**

- La règle 2G+ signifie que les personnes ont un certificat de vaccination ou de récupération ainsi qu'un certificat de test.
- Les personnes qui ont reçu une vaccination complète, un rappel ou un rétablissement il y a moins de quatre mois n'ont pas besoin de passer un test.
- Un certificat de test n'est pas requis si le certificat de vaccination ou de récupération n'est pas valable plus de 120 jours.
- Si la règle 2G s'applique généralement dans un centre de fitness, il est possible d'appliquer la règle 2G+ plus stricte aux salles individuelles fermées. Cela suppose que les deux zones ont une ventilation séparée. Si ces exigences sont remplies, il n'y a pas d'exigence de masque pour la zone 2G+. En dehors de ces locaux fermés à clé, la règle 2G et donc l'obligation du masque s'applique.
- Si la règle 2G+ est appliquée dans l'ensemble de la salle de fitness, le contrôle d'accès doit déjà être effectué dans la zone d'entrée. L'accès au centre ne peut donc être accordé qu'aux personnes munies d'un certificat de convalescence ou de vaccination. Si le certificat de vaccination ou de rétablissement a été délivré il y a plus de 120 jours, un certificat de test est également requis. Cela ne s'applique pas à ceux qui ont un certificat de récupération pour les tests d'anticorps.
- La règle ne s'applique pas aux employés qui sont employés dans l'entreprise. Ils sont tenus de porter un masque.
- Si les entraîneurs de groupe, les entraîneurs personnels, etc. ne sont PAS employés par contrat dans l'entreprise et ne sont donc PAS considérés comme des employés, ils peuvent se dispenser de porter un masque, à condition qu'ils répondent aux exigences 2G+.

Contrôle d'accès

- Il est permis d'avoir un cadre différent dans les pièces fermées. Le centre de remise en forme peut essentiellement stipuler la 2G, mais fournir une pièce séparée et fermée avec sa propre ventilation dans laquelle la 2G-plus s'applique et peut être exercée sans masque. En dehors de cette salle, toutes les exigences 2G et de masque s'appliquent.
- Il est également permis à un centre de fitness de prescrire 2G le lundi, 2G-plus le mardi, 2G à nouveau le mercredi, etc.
- Si un physiothérapeute/entraîneur qui a une relation de travail avec un club se rend dans un centre de fitness avec le club, les spécifications du centre de fitness s'appliquent également à lui.

Ce n'est que s'il est employé par le centre de conditionnement physique que les spécifications « centre de conditionnement physique » de l'employeur s'appliquent.

- Le contrôle d'accès doit être entièrement vérifié une fois, puis les accès automatiques comptent jusqu'à l'expiration du certificat Covid. Le client est également responsable des formations ultérieures pour pouvoir présenter le certificat Covid à tout moment et pouvoir justifier de son identité avec un justificatif d'identité adapté avec photo.
- Les opérateurs sont chargés de vérifier la validité du certificat de vaccination ou de récupération. La conception et la mise en œuvre cohérente (y compris la formation et l'instruction du personnel) relèvent de la responsabilité de l'exploitant.
- Avec l'accord du client, seules la durée de validité du justificatif et la date de vérification sont conservées. Pour ce faire, le client doit être prêt à rendre ces données visibles au service client.

Mesures de protection dans les domaines suivants

	2G		2G+		commenter
Formation basée sur les appareils	X	ou	X		
Conditionnement physique en groupe	X	ou	X		
Sauna			X		
Piscines			X		
Physiothérapie dans le centre de fitness	X	ou	X	ou	Masque obligatoire

CI Fitness Suisse recommande ce qui suit pour les concepts de protection individuelle:

- Uniquement asymptomatique au centre de remise en forme; Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer à la formation. Vous restez à la maison, resp. s'isoler et clarifier la marche à suivre avec le médecin de famille.
- Chaque studio doit continuer à montrer le concept de protection. Celui-ci doit être imprimé et conservé dans chaque studio. Veuillez tenir compte du fait que le concept de protection doit être signé.
- Tenue des listes de présence : Les contacts étroits entre personnes doivent pouvoir être montrés pendant 14 jours à la demande de l'autorité sanitaire. Pour simplifier la recherche des contacts, le centre de remise en forme conserve des listes de présence pour toutes les unités d'entraînement.
- Les exigences en tant qu'employeur pour les employés ayant un contact avec la clientèle doivent être respectées.